

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

DIRECTION DE LA PROTECTION
CIVILE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION
AND DECENTRALIZATION

DEPARTMENT OF CIVIL
PROTECTION

**2^{ème} CONFERENCE
MONDIALE SUR LA
PREVENTION DES
CATASTROPHES
(CMPC – II)**

Kobe-Hyogo (Japon)

17 - 22 janvier 2005

**DECLARATION DE LA
DELEGATION CAMEROUNAISE**

Janvier 2005

Monsieur le Président,

Au nom du Gouvernement camerounais, ses délégués à la 2ème Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes voudraient saluer l'opportunité à eux offerte de s'adresser à ce haut lieu de concertation qui représente l'occasion unique pour la promotion d'une prise de conscience internationale sur l'importance de la prévention des risques de catastrophes, d'intégrer cette thématique dans une approche holistique de développement et de donner plus de dynamisme aux résiliences nationales et internationales aux catastrophes.

C'est également l'occasion de jeter les jalons de la décennie d'une mondialisation des résistances face aux sinistres à travers l'adoption d'un processus coordonné de mise en œuvre d'actions concrètes par toutes les composantes de la Communauté Internationale.

Ayant reconnu l'importance de l'examen de la Stratégie de Yokohama et de son plan d'action destiné à évaluer nos accomplissements divers et courants, les lacunes qui persistent et les défis futurs, le Gouvernement du Cameroun s'est fait représenté à toutes les deux sessions du Comité Préparatoire de la Conférence Mondiale de Mai et d'Octobre 2004 à Genève en Suisse, et a formulé pour le compte de ce forum un document sur son engagement politique et ses aspects institutionnels dans le domaine de la prévention des catastrophes.

Le Gouvernement camerounais exprime ses vifs remerciements au Secrétariat de la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes pour le rôle clé qu'il a joué et qu'il continue de jouer dans le cadre du forum et pour la promotion de la synergie dans les actions de prévention des catastrophes.

Ces remerciements s'adressent spécialement au Gouvernement du Japon, non seulement pour son offre généreuse d'abriter la conférence, mais également pour son très grand appui au Cameroun pendant la Catastrophe du Lac Nyos en 1986 et les mécanismes de dégazage dudit lac où travaillent jusqu'à ce jour des experts japonais, sans oublier les nombreuses bourses offertes aux étudiants camerounais dans le domaine de la protection civile.

Il envisage, outre sa contribution dans les activités préparatoires, de donner son point de vue quant à la méthodologie de mise en œuvre efficace du plan d'action de Yokohama dans le cadre du programme d'action 2005/2015.

Excellence, Distingués invités, Mesdames, Messieurs,

La présente conférence mondiale se situe au terme d'une décennie marquée, aux plans national et international, par de nombreux événements tant spectaculaires qu'émouvants en matière de risques et de catastrophes. Le Cameroun notamment a ainsi enregistré près d'une centaine de catastrophes ayant fait de nombreux milliers de victimes et plus de 200 millions d'Euro de dégâts.

Dans le prolongement de cette réflexion collective, le Cameroun se propose de développer et de mettre en œuvre, en réponse à ces situations d'urgence, une stratégie articulée autour de plusieurs axes, dont notamment :

1. au plan de la prévention, l'activation prochaine de l'Observatoire National des Risques (ONR) destiné à capter, analyser et diffuser les informations sur les risques ;
2. au plan de l'intervention, la publication d'un manuel pratique de gestion des catastrophes, destiné aux autorités administratives et l'activation du plan national de contingence.
3. au plan de la réhabilitation et de la réinsertion socio-économique, le démarrage prochain du projet IRCOSIF (Initiative pour la Réhabilitation et la Reconstruction des Communes Frontalières et Sinistrées), destiné à renforcer de manière significative l'action de l'Etat dans ce secteur ;
4. au plan de la prospective internationale, outre l'importante convention en cours de finalisation avec l'UNICEF, il est envisagé la création prochaine d'un Centre Sous-régional de Protection Civile au Cameroun avec l'appui de l'Organisation Internationale de Protection Civile (OIPC), du Programme des Nations Unies pour le Développement, et d'autres organismes internationaux ;
5. au plan de la communication, nous nous sommes engagés depuis l'année dernière à réunir et à publier l'ensemble des éléments d'appréciation de notre action en matière de protection civile à travers un rapport annuel sur l'état de la protection civile dans notre pays.

PROPOSITIONS DU CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACTION 2005 / 2015

Monsieur le Président,

En droite ligne des cinq principaux objectifs de la Conférence, le vœu du Cameroun est qu'au sortir de cette importante rencontre d'échanges, la prévention des catastrophes dans le monde aille au-delà des déclarations et des engagements rhétoriques, à travers l'organisation des mesures de prévention, une coordination plus efficiente des actions d'intervention et d'assistance et un plus grand regard sur le cas spécifique des pays en développement, notamment par le renforcement des mécanismes régionaux et sous régionaux de prévention des catastrophes.

A. De l'organisation des mesures de prévention et d'assistance

Le Gouvernement du Cameroun reconnaît qu'il est important d'améliorer la fiabilité des informations sur les catastrophes, d'accroître sa disponibilité auprès du public et des organismes de gestion des catastrophes dans toutes les régions, conformément aux dispositions du « plan de mise en œuvre de Johannesburg ».

Mais il voudrait mettre en exergue l'importance de la mise en place d'un système de gestion internationale, à travers la création d'un Observatoire International des Risques décentralisé par le biais de points focaux régionaux et nationaux. Il se dit prêt à abriter un tel mécanisme à partir de son Observatoire National des Risques .

Les actions d'intervention et d'assistance pourraient obéir au même principe, afin d'éviter la dispersion d'énergies constatée dans la gestion de certaines crises récentes.

Toutes ces mesures, assises sur une législation internationale forte, devraient à n'en point douter permettre à la Communauté des Nations d'utiliser efficacement les ressources dans des situations d'urgence.

B. De la prise en compte de l'extrême vulnérabilité des pays en développement

Les pertes en vies humaines et économiques ne cessent d'augmenter en raison des catastrophes dans les pays en développement en général et en Afrique en particulier. Le risque zéro étant illusoire, les régions sous-développées constitueront dans la prochaine décennie le talon d'Achille du programme, si rien n'est fait pour que leurs structures de prévention se renforcent.

Entre 2000 et 2001, approximativement 35 millions de personnes, soit l'équivalent de 13 % de la population entière en Afrique, ont été affectées par les catastrophes naturelles.

La cause principale de ce niveau de vulnérabilité se trouve être la fragilité de leurs économies et l'extrême pauvreté des populations. Le Sida, les épidémies et les conflits constituent les fléaux aggravants de cette situation déjà précaire.

Le Gouvernement du Cameroun, qui adhère entièrement à la position de ses pairs africains, voudrait insister sur la prise en compte spécifique de ce continent ainsi que stipulé dans les recommandations de la Stratégie Régionale Africaine pour la Prévention des Catastrophes, adopté par la Consultation Africaine sur la Prévention des Catastrophes sous l'égide de la Commission de l'Union Africaine, le Secrétariat du NEPAD, le Bureau Régional en Afrique du Secrétariat de la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes, les 02 et 03 juin 2004 à Johannesburg.

Monsieur le Président,

Avant la 2ème Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes, d'autres concertations internationales au cours desquelles de nombreuses déclarations ont été faites sur la question, ont eu lieu. Mais les actions de la communauté internationale, bien qu'importantes dans le cadre des interventions et de l'assistance aux sinistrés, n'ont pas comblé les attentes pour diverses raisons.

La décennie 2005/2015 devrait permettre de combler ces attentes par des actions rigoureuses et un nouveau regard sur les pays en développement.

Le Cameroun pour sa part a pris la mesure de l'enjeu. La volonté politique est présente, renforcée par des initiatives fortement louables, mais compromises par l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières.

En tout état de cause, notre pays figure au registre des rares nations africaines qui présentent chaque année un répertoire exhaustif des catastrophes enregistrées, à travers la production d'un rapport sur l'état de la protection civile.

Pour cristalliser ce dessein gouvernemental fort, la mobilisation internationale, matérialisée par des programmes sous-régionaux et régionaux est indispensable.